

TABLE DES MATIÈRES

Portrait des secteurs organisés

- Table de concertation 0-5 ans des Faubourgs p. 2
- Table de concertation des 6-12 ans p. 3
- Table de concertation jeunesse du Centre-Sud p. 4
- Regroupement des organismes aînés des Faubourgs (ROAF) p. 5
- Table de concertation et d'intervention pour une garantie alimentaire du Centre-Sud (CIGAL) p. 6
- Table de concertation sur le logement Habiter Ville-Marie p. 7
- Association des résident(e)s des Faubourgs de Montréal p.8

Programmes de financement

- Programmes financés par bailleurs multiples p. 9
- Programmes de la Direction de la santé publique (DSP) p. 11
- Programmes de l'Arrondissement de Ville-Marie / Ville de Montréal p. 17
- Programmes et mesures de soutien aux écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) p. 29
- Autres programmes p. 32

Table de développement social Centre-sud

PORTRAIT DES SECTEURS

PROGRAMMES DE FINANCEMENT

<p><u>Historique</u> Initiative d'organismes communautaires, d'un CPE et d'une école primaire, la « Table petite enfance du quartier Centre-Sud » a été créée en 1995 afin de répondre aux besoins des familles du voisinage. La nécessité de se réunir, de partager, de réfléchir à des stratégies et des actions concertées se fait sentir sur l'ensemble du territoire, tout comme le besoin de développer un discours commun et une représentation du secteur. Plusieurs acteurs se joignent à la concertation pour former un groupe représentatif de la petite enfance. La Table change d'appellation et devient « Table de concertation 0-5 ans des Faubourgs ».</p> <p><u>Mission</u> Promouvoir les intérêts et les droits des familles avec de jeunes enfants, afin d'améliorer leur qualité de vie et développer un partenariat dans l'intervention et dans l'action.</p> <p><u>Structure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - - - Déterminer les orientations, identifier les projets et adopter les bilans en lien avec le programme SIPPE (incluant le programme OLO). Rencontres conjointes avec l'équipe SIPPE du CLSC - - Organiser un projet collectif pour les familles dans le cadre de la semaine québécoise des familles. - - Réfléchir à l'action de la Table auprès de familles et évaluer la possibilité de contribuer à la politique « famille » de l'arrondissement. - - Rechercher une solution permanente au problème de halte-garderie afin de répondre aux besoins des familles du quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fête de la famille; - Projets développés dans le cadre du programme SIPPE (incluant le programme OLO); - Liens avec les organismes membres de la Table et l'équipe multidisciplinaire du programme d'intervention éducative précoce de la DPS (soutien et formation) ; - Réflexion sur la maturité scolaire, suite au dépôt du rapport de la DSP évaluant le développement des jeunes enfants et leur réussite éducative; - Révision du protocole d'entente entre les CPE et le CSSS Jeanne-Mance; - Suivi du projet <p style="text-align: center;">:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bottin des membres; - Déliant des ressources famille (2004); - Recherche sur les besoins des jeunes familles - Recueil de référence concernant la famille (sites Internet, documents, etc.); - Organigramme des concertations et projets concernant la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Association des familles Jeanne-Mance - C.E.R.F. - Comité social Centre-Sud - Logisphare - Mère au pouvoir (MAP) - Poussons Poussettes - La Relance Jeunes et Familles - Rencontres Cuisines - CPE du Carrefour - CPE Fleur de Macadam - CPE Kiri - CPE Idéfix - CPE La Sourithèque - Arrondissement de Ville-Marie - CHUM Notre-Dame (psychiatrie infantile) - École Garneau - CSSS Jeanne-Mance (équipe petite enfance) - Centre jeunesse de Montréal - Défi Makondé <p>Support : 2 organisatrices communautaires, CSSS Jeanne-Mance</p>
---	---	--

<p><u>Historique :</u> La table de concertation pour les 6-12 ans existe depuis le début des années 1980.</p> <p><u>Mission :</u> Promouvoir les intérêts, les droits et la cause des jeunes âgés de 6 à 12 ans en développant la complémentarité inter-organismes et la mise en commun des connaissances, des savoirs et des ressources.</p> <p><u>Structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - - Organiser collectivement des activités inter-centres pour les jeunes, dont une sortie dans le cadre de la semaine de relâche scolaire. - Formation des intervenants / volet psycho-social 2 ou 3 formations offertes par année 	<p><u>Projets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorties à 1\$ pour les jeunes - Festival de films réalisés par les jeunes - BIG BANG : activités de formation pour intervenants (thèmes abordés : DPJ, la violence subie et faite par les jeunes, code d'éthique, concertation dans nos actions, etc.). De plus, ces rencontres favorisent une meilleure connaissance des ressources du quartier et le décloisonnement. <p><u>Outils développés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartes ressources, deuxième édition, distribuées aux intervenants des organismes et du CLSC ainsi qu'à chaque école du quartier afin que les personnes qui interviennent auprès des 6-12 ans connaissent les ressources du quartier et puissent faire de la référence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Association Les Chemins du Soleil - Association sportive et communautaire Centre-Sud - Centre Jean-Claude Malépart - Centre Ste-Catherine-d'Alexandrie - Loisirs St-Jacques - La Relance Jeunes et Familles - Projet 80 - Réseau Sud, CSDM - Arrondissement de Ville-Marie - CSSS Jeanne-Mance (équipe enfance famille) <p>Support : 1 organisatrice communautaire, CSSS Jeanne-Mance</p>
--	--	--



Historique :

La table de concertation jeunesse du Centre-sud (12-24 ans) est issue du comité jeunesse Centre-Sud, fondé en 1976.

Mission :

Regrouper les organismes jeunesse, communautaires autonomes ou à but non lucratif, de même que leurs collaborateurs institutionnels oeuvrant sur le territoire et promouvoir les intérêts, les droits et la cause des jeunes et des organismes membres.

Structure :

-

-
- Assurer la gestion du programme en promotion de la santé et prévention des toxicomanies et coordonner les activités
 - o : organiser les activités en prévention des toxicomanies

-
- Pb

RijVLv'i)ugjVLv'i)utg3(jL(Vv7uig3ééjL'éHuvVié'ïvuVvj(vHéHuOGVjF@j))))FîFîFîFîFé'04!7F7j7LF'@0îFijLi)Lueg

<p><u>Historique :</u> Le Regroupement des organismes aînés des Faubourgs (ROAF) a vu le jour en 1997.</p> <p><u>Mission :</u> Regrouper des organismes qui oeuvrent auprès des aînés sur le territoire des Faubourgs dans le but d'améliorer la santé, les conditions de vie et la qualité de vie des aînés.</p> <p><u>Structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - - - Contrer l'isolement chez les aînés. - - Formation d'un comité conjoint avec l'Alliance 3^e âge du Grand Plateau et le CSSS Jeanne-Mance sur le développement des services alimentaires. 	<p><u>Projets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un « Cadre d'émergence et de consolidation d'intervention de milieu en HLM et autres tours d'habitation pour aînés » et développement de l'intervention de milieu aux Habitations Jeanne-Mance, aux Tours Frontenac et dans trois HLM de l'OMHM (avec soutien des Services à domicile du CSSS Jeanne-Mance); - identification des stratégies d'intervention et des opportunités pour contrer l'isolement social des résidants de HLM non rejoints et des résidants hors HLM (en développement); - projet de recherche réalisé avec le soutien du CSSS Jeanne-Mance visant l'évaluation de l'impact de l'intervention de milieu (en développement); - élaboration d'un cadre de référence en matière d'alimentation en s'appuyant sur un continuum des besoins des personnes vieillissantes (en développement); - initier une réflexion sur le développement de la citoyenneté et la défense des droits des aînés. <p><u>Outils développés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du Bulletin du YMCA Guy-Favreau 	<ul style="list-style-type: none"> - Action Centre-Ville - Carrefour Marguerite-Bourgeois - Carrefour St-Eusèbe - CSSS Jeanne-Mance (Soutien à domicile) - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Office municipal d'habitation du Québec (OMHM) - Le PAS de la rue - Place Vermeil - Plumeau, chiffon et compagnie - Santropol roulant - Service à la famille chinoise du Grand-Montréal - Service Plus des Trois Pignons - Tandem Ville-Marie Est - YMCA Guy-Favreau <p>1 organisateur communautaire, CSSS Jeanne-Mance</p>
---	---	---

<p><u>Historique :</u> Issue du comité alimentation mis sur pied par Alerte Centre-Sud en 1997, la table CIGAL du Centre-Sud s'est incorporée en 2007.</p> <p><u>Mission :</u> Regrouper en table de concertation les organismes intéressés par la sécurité alimentaire (s.a.) de la population du Centre-Sud; promouvoir la s.a. de la population du Centre-Sud; promouvoir la concertation entre ses membres et les actions concertées pour améliorer la s.a. de la population du Centre-Sud.</p> <p><u>Structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - - Identifier des avenues d'intervention afin d'améliorer la s.a. dans Ste-Marie. - - Permettre aux organismes d'aide alimentaire d'offrir une réponse globale aux besoins des usagers et de favoriser l'autonomie et la prise en charge des bénéficiaires de l'aide alimentaire. - - Création d'une corporation chargé de mettre sur pied un marché public dans Ste-Marie. Participation à la gouvernance de la corporation. - - Explorer la mise sur pied d'un Carrefour alimentaire dans Ste-Marie. 	<p><u>Plan d'action :</u> Suite au colloque « La FAIM ça prend des moyens » (2004), la table se dote d'un plan d'action comprenant trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inscrire l'aide alimentaire dans une démarche de développement social; - développer une offre alimentaire viable et accessible; - développer l'éducation et l'action politique pour la reconnaissance de l'insécurité alimentaire et participer aux luttes pour l'élimination de la pauvreté. <p><u>Projets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Paniers de Noël - Marché public Frontenac - - - - - (en développement) distribution de paniers de fruits et de légumes (en développement) - Carrefour alimentaire (en développement) <p><u>Outils et enquêtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête « La sécurité alimentaire dans le Centre-Sud, un portrait de la situation » - Sondage téléphonique et focus group auprès d'usagers de l'aide alimentaire - Bottins des ressources (en s.a., multi-ressources) - Site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Action Centre-Ville - Carrefour Saint-Eusèbe - CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal - Centre d'entraide et de ralliement familial (C.E.R.F.) - Chez Émilie, maison d'entraide populaire - Comité pastoral Centre-Sud - Comité social Centre-Sud - Cuisines collectives Sacré-Coeur - Entraide Léo-Théorêt - Fondation d'aide directe SIDA Montréal - Information alimentaire populaire Centre-Sud - La Relance Jeunes et familles - Association Les Chemins du Soleil - Maisons Adrianna - Place Vermeil - Projet 80 - Rencontres-Cuisines - SSV du Village - SSV Sacré-Coeur <p>Support : 2 organisateurs communautaires, CSSS Jeanne-Mance</p>
--	---	--

<p><u>Historique</u> :</p> <p>Création en 1984 du comité sur l'habitation d'Alerte Centre-Sud. Création en 2006 d'Habiter Ville-Marie, une table de concertation sectorielle autonome avec un territoire d'intervention élargi au territoire de l'arrondissement de Ville-Marie.</p> <p><u>Mission</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion et développement d'une gamme de logements adaptés aux besoins des populations locales dans Ville-Marie et, plus particulièrement, le développement de logements sociaux et communautaires; - Soutien de la densification du centre-ville de Montréal dans une perspective de développement durable, solidaire et inclusif. <p><u>Structure</u> (en développement)</p>	<p><u>Activités et projets</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un plan de développement "pour et par la communauté" en habitation dans l'arrondissement de Ville-Marie (en développement); - Collaboration à la constitution d'un fonds d'acquisition pour la sauvegarde des maisons de chambres en collaboration avec le mouvement Desjardins ; - Collaboration avec Beau Design Inc. et la SHDM pour la réalisation de 53 unités de logements communautaires au Square Cartier; - Négociation avec le groupe Viger DMC conduisant à la conclusion d'une entente de développement assurant une contribution de 750 000 \$ de la part du promoteur pour la réalisation d'un projet hors site de 43 unités de logements communautaires pour personnes en situation d'itinérance ou à risque; - Coordination d'un comité d'élus pour l'élaboration d'un programme et de mesures spécifiques en habitation pour le centre-ville de Montréal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier Habitation Montréal - Centre Dollard-Cormier - CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal - Comité logement Centre-Sud - Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale de Montréal Métropolitain (FECHIMM) - Fédération des OSBL en Habitation de Montréal (FOHM) - Groupe CDH - Inter-Loge - Réseau Habitation Femmes - Table de concertation du Faubourg St-Laurent - Table pour l'aménagement du Centre-Sud - Y des femmes <p>Support :</p> <p>1 organisatrice communautaire, CSSS Jeanne-Mance</p>
---	---	--

<p><u>Historique :</u> L'Association des résidants et résidentes des Faubourgs de Montréal existe depuis le début des années 2000.</p> <p><u>Mission :</u> L'Association est un regroupement de citoyens qui s'est donné comme objectif d'être une voix pour les résidantEs du quartier des Faubourgs de Montréal. Cette voix veut se faire entendre des autorités sur les principaux problèmes rencontrés dans le quartier. L'Association se veut une force de propositions et de suggestions pour reprendre en main la vie des Faubourgs.</p> <p><u>Axes prioritaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité de vie et de l'environnement; - Bruit provenant de certains commerces ou places publiques lors d'événements spéciaux; - Circulation des camions la nuit (ramassage des ordures, etc.); - Aménagement des accès au pont Jacques-Cartier; - La reconnaissance de la fonction résidentielle du quartier; - La proposition de solutions aux problèmes sociaux-urbains (toxicomanie, prostitution, etc.) <p><u>Structure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité exécutif et conseil d'administration 	<p>L'Association représente ses membres aux diverses tribunes existantes (conseils de ville, conseils de quartier, etc.) pour faire pression sur les politiques et règlements affectant la vie des citoyens. De plus, elle propose et organise également des actions concrètes dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidants.</p> <p>Participation à des concertations et projets tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Parcs vivants » - Marches exploratoires avec Tandem Ville-Marie Est - Piétonisation de la rue Ste-Catherine (soirée d'information) - Tables de quartier - Grands projets (ex. Radio-Canada) - Comité montréalais sur la prostitution de rue et la prostitution juvénile - Plan d'action en matière de sécurité publique - Plan d'urbanisme de la Table d'aménagement du Centre-Sud - Protection patrimoniale (ex.démolition du Pharmaprix) - etc. 	<p>L'Association rejoint environ 200 personnes.</p>
---	---	---

<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'initiative repose sur la volonté conjointe des partenaires financiers de soutenir la concertation locale dans les quartiers; ces partenaires financiers sont Centraide du Grand Montréal, la Direction de la santé publique de l'Agence pour le développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de Montréal, la Direction de la sécurité du revenu et du développement social de la Ville de Montréal et arrondissements. - L'Initiative s'inspire de la philosophie Villes et Villages en santé et des démarches de concertation locale qui, dans certains quartiers, ont vu le jour il y a plus de 20 ans. Ces expériences révèlent l'importance d'ancrer la concertation dans un lieu d'appartenance ne découlant pas d'un découpage administratif mais répondant à des critères de milieu de vie. - Améliorer la qualité et les conditions de vie de la population montréalaise dans les domaines de la vie sociale et communautaire, la santé, l'aménagement urbain, l'environnement, l'éducation, l'économie, l'habitation, le transport, la sécurité, l'emploi, la sécurité alimentaire, la culture, les sports et les loisirs. - L'aide financière est consentie à un OBNL mandataire qui s'engage à animer un mécanisme de concertation intersectoriel et multiréseaux. 	<p>: encadrement du mécanisme de concertation locale de quartier, soit la Table de développement social Centre-Sud</p>	<p>55 000 \$</p>

<p>_____</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Entente entre la Direction de l’environnement et du développement durable de la Ville de Montréal, la Direction de la santé publique de l’Agence de santé et des services sociaux de Montréal et l’Agence de la santé publique du Canada. – Issu du <p>Appliquer le concept de développement durable à l’échelle locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en oeuvre au plan local les orientations du plan stratégique de développement durable de Montréal, entre autres des actions visant l’augmentation de l’utilisation du vélo, l’augmentation des points de contact avec l’eau, la réduction des îlots de chaleur urbains (verdissement), l’apaisement de la circulation, la promotion de l’agriculture urbaine, etc.; – Expérimenter à l’échelle locale des pratiques novatrices en développement durable intégrant les volets environnemental, économique et social; – Mobiliser la communauté locale (citoyens, groupes et entreprises) dans la mise en oeuvre du développement durable. <ul style="list-style-type: none"> – des projets expérimentaux hautement novateurs et adaptés à leur quartier (volet 1); – des actions permettant l’application concrète des principes du développement durable dans les projets de revitalisation urbaine intégrée (RUI) (volet 2); – la consolidation des projets déjà entrepris à la suite de l’évaluation des résultats (volet 3). <ul style="list-style-type: none"> – Projets présentés par l’administration locale ou par un regroupement d’organismes appuyé par l’administration locale ou par un organisme du milieu appuyé par l’administration locale et partenaires; – Sélection des projets par le comité directeur (formés de représentants des bailleurs de fonds), sur recommandations du comité avisier. 	<p style="text-align: center;">« Mon quartier parmi les arbres - Plan de verdissement de Sainte-Marie » qui vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à augmenter le couvert végétal dans Sainte-Marie afin de diminuer les effets négatifs des îlots de chaleur; – l’appropriation du projet par 12 jeunes marginalisés. <p>À noter : ce projet est partiellement financé dans le cadre du Contrat de ville – RUI</p>	<p>85 000 \$ sur trois ans</p> <p>(45 000 \$ la première année, avec financement dégressif les deux années subséquentes, soit 25 000\$ puis 15 000 \$)</p>
--------------	---	--	--

<p>(SIPPE) Volet</p>	<ul style="list-style-type: none"> – maximiser le potentiel de santé et de bien-être des parents et enfants à naître et 0-5 ans; – inclure la naissance et le développement des enfants dans un projet de vie porteur de réussite pour les parents. – contribuer à diminuer la mortalité et la morbidité; – favoriser le développement optimal des enfants qui se trouvent dans une situation vulnérable; – contribuer à améliorer les conditions de vie des familles vivant en contexte de vulnérabilité. – soutien aux jeunes parents (moins de 20 ans); – soutien aux familles vivant dans l'extrême pauvreté (parents âgés de 20 ans et +). – Projets issus du plan d'action intersectoriel local réalisé par les membres du Comité SIPPE de la Table de concertation petite enfance (0-5 ans) du Centre-Sud. 	<p>: service de halte-répit offert aux familles durant la fin de semaine.</p> <p>: ateliers de purées pour bébés et distribution OLO (œufs et oranges) aux femmes enceintes.</p> <p>: halte-garderie offert durant les ateliers de purées pour bébés / ateliers parents-enfants (0-2 ans) et ateliers de massage pour bébés</p> <p>: offrir un lieu aménagé permettant d'animer des activités de motricité pour les petits</p> <p>: ateliers parents-enfants / pour parents référés par le CLSC ou les Centres jeunesse avec enfants de 0-6 mois, 6-12 mois ou 12-24 mois.</p> <p>: fête des familles</p>	<p>110 109 \$</p>

<hr/>	<ul style="list-style-type: none"> - Agir en amont des problèmes de toxicomanie (alcool et drogues) par la promotion de la santé et la prévention sélective (jeunes à risque de 6-17 ans) - Réduire les méfaits chez les jeunes à risque élevé et les consommateurs réguliers - Projets issus du Comité qualité de vie des jeunes (CQVJ) de la Table de concertation jeunesse (13-20 ans) du Centre-Sud 	<p style="text-align: right;">: Projet Aventure 2007-2008</p> <p style="text-align: right;">: Ateliers cuisine</p> <p style="text-align: right;">: « Au-delà de la crise » Projet Twister – activités sportives et alimentaires en lien avec la promotion de la santé</p> <p style="text-align: center;">Club plein air</p> <p style="text-align: right;">:</p> <p>Comité Toxico Quartier</p> <p style="text-align: right;">: Semaine</p> <p>interculturelle</p> <p style="text-align: right;">: Guide « Tout ce qui brille n’est pas d’or» - réflexion sur la consommation</p> <p style="text-align: right;">:</p> <p>ressourcement plein air et développement sportif</p>	<p style="text-align: right;">33 000 \$</p>

<p>_____ (volet milieux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les initiatives de concertation locale qui favorisent les collaborations entre le milieu communautaire et les secteurs de la santé et scolaire. <p>Contribuer au développement de plans d'actions intersectoriels en jeunesse visant le développement optimal des jeunes 5-17 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autour des déterminants communs à la santé, au bien-être et à la réussite éducative des jeunes; - au moyen d'une action concertée autour des objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> *développer les compétences personnelles et sociales des jeunes en milieu scolaire; *accompagner et soutenir les jeunes en difficulté d'adaptation scolaire et sociale; *soutenir les parents; *favoriser les milieux favorables à la santé et au bien-être des jeunes. 	<p>Intervenant-pivot</p>	<p>n.d.</p>
<p>_____ (volet P.I.E.D.)</p>	<p>Le programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.) vise à prévenir les chutes et les fractures chez les aînés autonomes qui vivent dans la communauté. D'une durée de 12 semaines, il comprend trois volets animés par des professionnels : exercices en groupe, exercices à domicile et capsules de discussion sur la prévention des chutes. Les interventions sont mises en œuvre en collaboration avec les organismes communautaires du territoire.</p>	<p>Le programme P.I.E.D. a été offert par des kinésiologues contractuels dans les organismes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carrefour St-Eusèbe - HLM Du Parc Frontenac - Place Vermeil - Tours Frontenac 	<p>6 174 \$</p>

<p>_____ / Région de Montréal</p> <p>À noter – Enveloppe régionale : 25% dépannage alimentaire (PSOC) 75% autonomie alimentaire</p>	<p>: – Augmenter la consommation d'aliments santé dans la population montréalaise.</p> <p>: – Améliorer l'accès aux aliments santé, plus spécifiquement aux fruits et légumes frais, en priorisant les secteurs défavorisés et mal approvisionnés; – Mobiliser les citoyens et les acteurs locaux pour l'identification et l'implantation de solutions durables afin d'améliorer l'accès aux aliments santé; – Assurer la complémentarité des activités reliées aux enjeux alimentaires locaux dans une perspective de développement durable – transmission de connaissances et d'habiletés culinaires, offre des commerces, liens avec les producteurs, aménagement urbain, transport, lobbying sur le revenu, le logement, etc.</p> <p>– Initiatives sélectionnées par un comité formé de représentants de la DSP, de représentants des CSSS et d'instances engagées dans la sécurité alimentaire et le développement durable; – Projets pris en charge par la Table de développement social locale; – Projets devant mobiliser divers acteurs locaux et assurer l'arrimage avec d'autres démarches de développement dans le quartier (Revitalisation urbaine intégrée, Quartiers 21, etc.).</p>	<p>Marché public Frontenac</p>	<p>45 000 \$</p>
---	--	--------------------------------	------------------

<p>Volet : sécurité publique</p> <p>Aussi : volet Quartiers 21 (voir p.10)</p>	<p>:</p> <p>Améliorer la santé et la qualité de vie de la population par des interventions sur l'aménagement urbain montréalais.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité urbaine : Promouvoir des environnements sécuritaires afin de diminuer les risques de violence et d'agression et augmenter le sentiment de sécurité de la population, en portant une attention particulière à certains groupes vulnérables. - Soutenir des initiatives de quartier visant à diminuer les risques de violence et d'agression par l'aménagement du milieu et des actions sur l'environnement bâti. - Projets soutenus dans les quartiers de revitalisation urbaine intégrée (RUI) - Projets réalisés en partenariat avec les arrondissements concernés - Plan d'action local soumis par un comité local de revitalisation 	<p>Projet « Sécurisons nos environs » par</p> <p>Jumeler deux approches préventives, soit les approches situationnelles et sociales, sous l'angle des problèmes de sécurité vécus par les résidants du secteur : Dufresne-Poupart (entre De Maisonneuve et Ontario), Fullum et Iberville (entre De Maisonneuve et De Lafontaine).</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la sécurité du secteur et réduire l'isolement des personnes vulnérables; - soutenir les citoyens dans leurs efforts pour faire de leur milieu de vie un lieu plus sécuritaire; - développer des activités avec les familles et leurs enfants pour susciter une relation d'entraide et favoriser les relations interculturelles (renforcement des liens sociaux); - faire connaître les ressources du quartier, notamment auprès des nouveaux-arrivants (communautés culturelles). 	<p>37 000 \$</p>

<p>_____</p> <p>_____ (ITSS)</p>	<p>:</p> <p>Réduire l'incidence des ITSS et de leur complication en réalisant des activités de promotion, de même que des actions de prévention auprès des groupes les plus vulnérables à ces infections, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Usagers de drogues par injection - Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes - Jeunes en difficulté dont les jeunes de la rue - Jeunes en milieu scolaire et collégial - Femmes en situation de vulnérabilité et les communautés ethnoculturelles et autochtones - Personnes injectées aux ITSS (plus particulièrement VIH et VHC) <p>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet « Prévention – continuum de services » : augmenter les activités/services de prévention des ITSS auprès des populations vulnérables et les intégrer dans le réseau local de services des CSSS concernés, améliorer l'accessibilité au matériel de protection des ITSS, développer des activités d'éducation à la santé, de counselling, d'accompagnement et de référence pour une meilleure prise en charge et adapter les services en CSSS pour les personnes qui consomment des drogues par injection. <p>- Entente de services</p>	<p>: travail de milieu, dépistage, matériel de protection</p> <p>: unité mobile pour jeunes de moins de 30 ans offrant répit, intervention, dépistage, matériel de protection et d'injection</p> <p>: collectif des pairs, distribution de matériel de protection et d'injection, journal « L'injecteur »</p> <p>: prévention de l'hépatite C, ateliers d'information sur les services de santé, ateliers d'empowerment</p> <p>: projet d'entraide par les pairs</p> <p>: travail de rue, distribution de matériel de protection et d'injection</p> <p>: travail de milieu auprès des travailleurs du sexe</p>	<p>1 573 114 \$</p>
----------------------------------	--	--	---------------------

<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(à valider pour 2008-2009)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à des OBNL oeuvrant dans le domaine du développement social, par le biais d'activités communautaires, d'améliorer leur offre de service, de participer à des actions concertées ou de réaliser des projets liés à des problématiques reconnues par l'arrondissement et le milieu. - appui aux activités de développement social à des organismes et à leurs projets, par des contributions ou des participations à des montages financiers / activités reliées au développement social, à la revitalisation d'un quartier, aux problématiques socio-urbaines telles sécurité urbaine, itinérance, toxicomanie, etc. (volet 1) ; - collaboration à des événements spéciaux, à caractère mobilisateur ou innovateur (volet 2). - Une pré-sélection est réalisée par l'arrondissement en fonctions des balises et critères inclus dans l'appel de proposition. Un comité de sélection composé de représentants de l'arrondissement procède ensuite à l'analyse des demandes et prépare des recommandations pour les élus. Il appartient au Conseil d'arrondissement de prendre la décision finale. Les projets acceptés peuvent être reconduits sous certaines conditions. - Les projets s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action intégré à partenariat multiple ou d'une démarche concertée. 	<p>: activités socio-éducatives et culturelles pour les 6-12 ans de l'arrondissement. Projet réalisé en partenariat.</p> <p>: ateliers d'animation visant la réinsertion de personnes itinérantes de l'arrondissement de Ville-Marie.</p> <p>: sorties à 1\$ organisées par et pour les adolescents de l'arrondissement de Ville-Marie. Projet réalisé en partenariat.</p> <p>: soutien aux activités liées à l'implantation du marché.</p> <p>: théâtre-forum impliquant des itinérants de l'arrondissement de Ville-Marie.</p> <p>: contribution pour la diffusion large d'un plan de développement du logement social et communautaire. Projet réalisé en partenariat.</p>	<p>60 000 \$</p> <p>volet 1 : max. 15 000 \$ par projet sur 1 an; volet 2 : max. 5 000 \$ par projet sur 1 an)</p>
---	---	--	--

<hr/>	<ul style="list-style-type: none"> – Initier ou soutenir la mise en place d'interventions concertées et intégrées dont la mise en œuvre favorisera la résolution de conflits et la réduction des méfaits dans l'espace public. – Favoriser l'insertion sociale de personnes marginalisées et/ou vulnérables – dont les jeunes de la rue et les itinérants autochtones –, tout en permettant une meilleure cohabitation sociale dans certains secteurs, comme le Square Cabot, Place de la Paix, Carré Viger; – Améliorer le sentiment de sécurité en encourageant la prise en charge de l'espace public par les résidants dans les secteurs défavorisés du district Ste-Marie/St-Jacques. – Une pré-sélection est réalisée par l'arrondissement en fonctions des balises et critères inclus dans l'appel de proposition. Un comité de sélection composé de représentants de l'arrondissement procède ensuite à l'analyse des demandes et prépare des recommandations pour les élus. Il appartient au Conseil d'arrondissement de prendre la décision finale; – Les principaux critères de sélection sont : enracinement dans la communauté, niveau d'expérience dans le domaine d'intervention, capacité de mobilisation / partenariat, stabilité de l'organisme; – Le promoteur (OBNL) du projet élabore un plan d'action en collaboration avec le représentant de l'arrondissement. 	<p>mise en place d'une équipe de travailleur de proximité pour effectuer du travail de proximité auprès des jeunes de la rue fréquentant des zones à risques.</p> <p>effectuer du travail de proximité et des interventions en médiation sociale urbaine dans les zones à risque de tensions sociales dans l'arrondissement de Ville-Marie. Ce projet, intitulé « Équipe de médiation urbaine (ÉMU) », bénéficie d'un large partenariat et résulte d'un montage financier, l'arrondissement de Ville-Marie étant l'un des trois bailleurs de fonds.</p>	<p>115 000 \$</p> <p>(max. 40 000 \$ par année sur une base triennale, 2006-2009)</p>
-------	---	---	---

<hr/>	<ul style="list-style-type: none"> - Entente Ville de Montréal et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) - Issu du <p>Mettre de l'avant des projets visant à améliorer la qualité de vie des familles et des individus démunis ou exclus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les personnes les plus démunies à mieux s'insérer dans leur milieu et dans la collectivité montréalaise et québécoise et les soutenir dans leur démarche d'intégration; - diminuer l'impact des problématiques sociales propres à une grande ville, telles que l'itinérance, la prostitution et la toxicomanie, pour les individus concernés et pour l'ensemble de la population; - offrir aux jeunes des alternatives à la sécurité du revenu tout en tenant compte de la composition ethnoculturelle de la population montréalaise; - agir sur la base de zones d'intervention prioritaires selon une approche locale et concertée, en mettant de l'avant des projets et initiatives susceptibles de favoriser l'accès à une alimentation décente, une formation adéquate, à des logements abordables, à des services sociaux et de santé adaptés et à des activités de sports, de loisirs et culturels appropriés. 	<p>Les projets financés doivent viser au moins une des dix priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la revitalisation urbaine intégrée, - les problématiques socio-urbaines, - la sécurité alimentaire, - l'égalité entre les hommes et les femmes, - le décrochage scolaire et la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans, - le soutien à la vie communautaire, - l'insertion sociale des clientèles à risque, - le soutien à la famille et l'enfance, - la sécurité urbaine et l'accessibilité universelle. <p>À noter que le comité d'approbation des projets peut cibler parmi celle-ci des priorités particulières d'intervention.</p>	

	<p><u>Volet lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une pré-sélection est réalisée par l'arrondissement en fonctions des balises et critères inclus dans l'appel de proposition. Un comité de sélection composé de représentants de l'arrondissement de Ville-Marie et de la Ville de Montréal procède ensuite à l'analyse des demandes et prépare les recommandations qui seront ensuite soumises au Conseil d'arrondissement pour approbation. Les projets acceptés peuvent être reconduits sous certaines conditions; - Les projets doivent être issus d'une concertation locale, mobiliser le milieu, avoir une portée immédiate, venir en aide directement aux individus et aux familles et contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. 	<p><u>Projets du volet</u></p> <p style="text-align: center;">« Nos parcs, nos ruelles », un projet initié par le Groupe d'intervention de Sainte-Marie/Saint-Jacques Est, vise l'appropriation des espaces publics par les résidants et les familles du quartier Sainte-Marie. Projet réalisé en partenariat.</p> <p style="text-align: center;">« Parcs-Vivants », un projet qui vise l'appropriation par les résidants et des familles de mini-parcs du secteur Saint-Jacques Est.</p> <p style="text-align: center;">Circuits jardins - revitalisation de la rue Ontario Est, un projet qui vise à susciter l'implication de jeunes de la rue dans la revitalisation de la rue Ontario Est (Sainte-Marie/Saint-Jacques Est). Projet réalisé en partenariat (commerçants et organismes communautaires).</p> <p style="text-align: center;">« Bâtissons ensemble un quartier ouvert à la diversité » un projet dont l'objectif est de favoriser l'inclusion sociale des personnes immigrantes dans le quartier Sainte-Marie.</p>	<p><u>Volet lutte contre la pauvreté :</u> 148 216 \$</p>

	<p><u>Volet revitalisation urbaine intégrée (RUI) Sainte-Marie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets doivent être issus d'une concertation locale, mobiliser le milieu, avoir une portée immédiate, venir en aide directement aux individus et aux familles et contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Sainte-Marie; - Une pré-sélection est réalisée par l'arrondissement en fonctions des balises et critères inclus dans l'appel de proposition. Un comité de sélection composé de représentants du Comité de revitalisation locale (CRL) du quartier de Sainte-Marie, du milieu communautaire et de l'arrondissement de Ville-Marie procède ensuite à l'analyse des demandes et prépare les recommandations qui seront ensuite soumises au CRL de Sainte-Marie et au Conseil d'arrondissement pour approbation finale. Les projets acceptés peuvent être reconduits sous certaines conditions. 	<p><u>Projets du volet</u> :</p> <p>projet de développement social associé à l'aménagement physique du parc des Vétérans, prévu au PTI de l'arrondissement de Ville-Marie, avec pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former un comité de partenaires; - augmenter l'occupation et l'achalandage du parc; - créer un jardin collectif sur bac; - réduire l'impact des problématiques sociales pour les individus concernés et la population riveraine. <p>« Ensemble vers une autonomie alimentaire » est un projet qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser la population de Sainte-Marie à adopter des habitudes alimentaires saines en mettant en place des activités éducatives; - tisser des partenariats avec le réseau communautaire qui assurera le volet "sensibilisation". <p>embauche d'une ressource à temps plein en travail de milieu afin d'intervenir préventivement auprès des jeunes non-marginalisés de 12-20 ans de la zone RUI de Sainte-Marie.</p> <p>« Mon quartier parmi les arbres - Plan de verdissement de Sainte-Marie » qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter le couvert végétal dans Ste-Marie afin de diminuer les effets négatifs des îlots de chaleur; - appropriation du projet par 12 jeunes marginalisés. <p>Ce projet est partiellement financé dans le cadre de Quartiers 21.</p>	<p><u>Volet revitalisation urbaine intégrée</u> : 68 750\$</p>

<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>Offrir à tous les arrondissements les assises et moyens de promouvoir et soutenir l'action citoyenne en sécurité urbaine.</p> <p style="text-align: center;">:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le citoyen au centre des interventions; - les villes et municipalités sont les acteurs de premier plan en sécurité; - le leadership local et la prépondérance des diagnostics locaux; - la concertation des acteurs; - les partenaires communautaires articulent l'action citoyenne. <p style="text-align: center;">:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'axe majeur, soit la prévention de la criminalité; - les axes mineurs, soit la prévention des incendies, la sécurité civile et les activités de premier secours. <ul style="list-style-type: none"> - la gestion du processus de sélection du ou des organismes partenaires dédiés à la mobilisation et à la sensibilisation des citoyens est assurée par l'arrondissement, ainsi que la préparation d'un diagnostic local en sécurité et l'adoption d'un plan d'action local en sécurité urbaine; - le partenaire a une mission axée le développement d'une expertise concernant les approches préventives en sécurité urbaine et une capacité de mobilisation des citoyens. 	<p>Tandem Ville-Marie Est</p>	<p>142 200 \$</p>

	<p>Service de proximité basé sur l'action locale à l'échelle humaine qui privilégie le mouvement communautaire et le bénévolat.</p> <p>Les organismes promoteurs doivent rejoindre les résidants, les informer, les sensibiliser et les mobiliser principalement dans les 4 volets d'intervention suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — le fonctionnement même de l'éco-quartier; — les 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation); — la propreté ; — l'embellissement. 	<p>Éco-quartier Sainte-Marie Éco-quartier Saint-Jacques</p>	<p>380 000 \$</p>

	<p>Soutenir les initiatives, les projets et les événements culturels d'artistes et d'organismes locaux sans but lucratif qui concourent au développement culturel de l'arrondissement. Les sujets imposés ont été choisis par un comité d'artistes et de citoyens impliqués dans le développement culturel de l'arrondissement.</p> <p><u>Volet 1 : Intervention dans l'espace public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - encourager la création et à soutenir la réalisation de projets culturels originaux, dans l'arrondissement et pour la clientèle de l'arrondissement <p>Pour 2008, pour le territoire du Centre-Sud, il s'agit de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'animation publique dans le district Sainte-Marie autour, mais non exclusivement, de la rue Ontario; - d'expositions en plein air ou d'intervention temporaires en art public dans le Centre-Ville. <p><u>Volet 2 : Soutien à des projets structurants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir des projets de développements culturels structurants pour l'arrondissement; - soutenir un organisme ou des organismes culturels promoteurs de projets de développement d'infrastructures culturelles ou des clientèles locales. 	<p><u>Secteur Ste-Marie/St-Jacques Est :</u></p> <p>: soutien à des activités culturelles</p> <p>: concert de l'OSM au parc des Faubourgs</p>	<p>Budget total pour le programme : 150 000 \$</p> <p>(max. de 5 000 \$ pour un projet qui bénéficie du soutien d'une autre instance municipale et max. de 20 000 \$ pour un projet qui n'en bénéficie pas; max. de 25 000 \$ sur 5 ans max.)</p>
--	--	---	--

<hr/> <hr/>	<p>Entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine (MCCCF).</p> <p>Contribuer, par le biais de la culture, à l'amélioration de la qualité de vie des clientèles sensibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des actions à long terme permettant le développement culturel des clientèles sensibles et à l'amélioration de leur qualité de vie; - développer des partenariats structurants entre les organismes culturels professionnels et les organismes montréalais. - les projets déposés sont initiés par un organisme culturel professionnel en partenariat avec un organisme communautaire, social ou un regroupement de citoyens. L'expertise du partenaire est reconnue en regard de la clientèle; - un comité d'évaluation composé de représentants du Ministère et d'experts en matière culturelle et communautaire sélectionne les projets. 	<p><u>2007</u> :</p> <p>: Alphabétisation et musée</p> <p>Théâtre devant soi</p>	<p><u>2007</u> :</p> <p>27 000 \$</p> <p>(max. de 20 000 \$ par année sur trois ans maximum)</p>
-------------	---	--	--

--	--	--	--

— Programme de sou'04'îF'20%ulg3(j7LHî7u9gé)é2

<hr/> <hr/>	<p>Issue de la vaste concertation du « Sommet de Montréal » de juin 2002, la démarche de RUI lancée en septembre 2003 vise à combattre la pauvreté et l'exclusion de même qu'à améliorer le cadre de vie des résidantEs du quartier Sainte-Marie.</p> <p>Mise en place d'une approche permettant de créer des milieux de vie dynamiques et agréables à vivre par le biais d'intervention intégrées et concertées de la part de tous les intervenants des secteurs publics, privés et communautaires.</p> <p>Plan de revitalisation reposant sur 4 grandes orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement résidentiel et aménagement du domaine public - développement d'un milieu de vie dynamique et sécuritaire - développement de l'emploi local et de l'employabilité de la population - amélioration des conditions de santé de la population 	<p>Société d'investissement Sainte-Marie</p>	<p>134 000 \$</p>

	<ul style="list-style-type: none"> – Approche globale d’intervention axée sur la complémentarité des services et des expertises et sur la réussite éducative qui mobilise le personnel de l’école, les membres du conseil d’établissement, les parents et les partenaires communautaires, sociaux, culturels, gouvernementaux et économiques afin de mettre leurs ressources respectives au service des jeunes, des familles et de la communauté. – Projets sélectionnés par le comité de quartier scolaire, qui réunit les directions d’établissement, les présidences de conseils d’établissement, le commissaire scolaire et la direction du réseau de la CSDM, et qui est chargé de mettre en place des projets de quartier favorisant le développement de l’école communautaire et de l’éducation interculturelle. 	<p><u>2007-2008</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Impression d’un livre pour enfants dans le cadre du projet Éveil à la lecture et à l’écriture en collaboration avec Table 0-5 ans – Fiesta sportive pour les écoles primaires en collaboration avec l’école Pierre-Dupuy – Projet « Les influences partagées » favorisant l’intégration des parents à leur école avec attention particulières aux parents issus des communautés culturelles. – Organisations d’activités dans le cadre de la semaine interculturelle à l’école Pierre-Dupuy <p><u>2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Deux intervenants communautaires scolaires 	<p><u>2007-2008</u> 47 725 \$</p>
	<p>Programme du Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport qui s’inscrit dans l’entente de complémentarité de services avec la Ministère de la Santé et des services sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vise la mise en œuvre de nouveaux services favorables au développement de saines habitudes de vie, dont la pratique régulière d’activités physiques et une saine alimentation, chez les élèves du 3e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – Ligue de soccer 	<p>10 363 \$</p>

_____	<ul style="list-style-type: none"> – Programme mis en place par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui vise à augmenter la motivation des élèves dans la réalisation de leurs travaux scolaires, intéresser davantage la communauté à la réussite des jeunes du primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – réalisé en partenariat avec les organismes du milieu 	41 735 \$
_____	<ul style="list-style-type: none"> – Programme du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / permet la réalisation de projets d'embellissement et d'aménagement de cours d'école primaires. 	<ul style="list-style-type: none"> – En cours ou en développement dans chacune des écoles primaires du territoire 	À venir
_____	<ul style="list-style-type: none"> – Programme de la CSDM qui offre un soutien aux écoles pour la mise en œuvre de mesures préventives sur l'usage inapproprié de substances psychotropes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Projets ponctuels en lien avec les besoins du milieu 	Environ 2 000 \$ à 3 000 \$ par école
_____	<ul style="list-style-type: none"> – Programme de la CSDM visant à promouvoir l'activité physique dans les écoles qui se décline en 12 volets : activités spécifiques pour une clientèle ciblée, cours d'éducation physique et à la santé, ligues sportives et activités parascolaires récréatives, service de garde, projets particuliers de formation, programme de promotion de l'activité physique, récréations et cours d'école, transport actif, activité du sport interscolaire, concertation avec les partenaires et saines habitudes de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> – « Ma cour, un monde plaisir ! » : formation du personnel enseignant en vue d'animer les cours d'école 	À venir
_____	<ul style="list-style-type: none"> – Mesure de la CSDM destinée aux écoles primaires et secondaires des milieux défavorisés qui vise à permettre à des organismes communautaires d'offrir des repas équilibrés et d'établir des liens éducatifs avec les parents et les enfants rejoints. 	<ul style="list-style-type: none"> – Dans chacune des écoles primaires 	À venir

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer de nouvelles compétences chez les intervenants et/ou de nouvelles pratiques plus inclusives dans les organisations participantes, pour que les personnes des communautés ethnoculturelles aient la possibilité d'exercer leurs pleins droits de citoyens en étant présentes dans la vie de leur collectivité et en y participant. - Ressource d'animation pour mobiliser les organisations d'un milieu par rapport à cet objectif. - Chaque milieu doit déposer à Centraide sa stratégie de changement; - La stratégie doit définir les rapports avec la table locale de concertation (intégrant la place de l'initiative dans le plan d'action du quartier et son statut), et faire la démonstration de l'engagement des principaux partenaires. 	<p>Coordination du _____, un organisme qui rassemble et développe les ressources dans le domaine interculturel, avec et pour les organismes et résidentEs du quartier Centre-Sud, afin de favoriser le rapprochement interculturel entre toutes les communautés du quartier.</p> <p>C:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet « Bâtissons ensemble un quartier ouvert à la diversité » visant à promouvoir une plus grande inclusion des personnes immigrantes : recherche participative, comité citoyen, événement public « La diversité, ça m'inspire! » - Projet de rapprochement entre les parents immigrants et l'école - Activités et projets interculturels ponctuels en collaboration avec divers organismes du quartier 	<p>45 000 \$</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Programme administré par la Société d'habitation du Québec. La ville de Montréal a signé une entente pour gérer le programme sur son territoire. - Le financement provient des gouvernements du Québec et du Canada par l'entremise de la Société d'habitation du Québec et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. - encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées, avec pour objectif de favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour des ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles en difficulté ayant des besoins particuliers. - Le programme s'adresse aux coopératives d'habitation, aux offices d'habitation et aux organismes / sociétés acheteuses à but non lucratif désirant réaliser des logements sociaux et communautaires. - Les projets admissibles sont : <ul style="list-style-type: none"> o Volet 1 - projets de logements permanents pour ménages à faible revenu ou modeste (familles, personnes seules, personnes âgées autonomes, personnes handicapées autonomes); o Volet 2 - projets de logements permanents avec services (ex. repas, maintien à domicile, entretien ménager) pour des personnes âgées en perte légère d'autonomie; o Volet 3 - projets de logements temporaires ou permanents avec services pour personnes ayant des besoins particuliers en logement comme : logement permanent ou en transition pour personnes qui effectuent une démarche de réintégration sociale et d'autonomie en logement; hébergement d'urgence (chambres) tels que des refuges pour itinérants, femmes victimes de violence ou personnes en difficulté; logement temporaire destiné à des femmes ou à des jeunes victimes de violence familiale (amélioration des maison d'hébergement). 	<p><u>2002-2005</u> :</p> <p>Opération Solidarité 5000 logements (logement social) 664 unités pour l'arrondissement de Ville-Marie, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volet 1 : 195 unités - volet 2 : 151 unités - volet 3 : 318 unités <p><u>2006-2008</u></p> <p>Nouvelle phase (logement social et abordable) 204 unités pour l'arrondissement de Ville-Marie, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volet 1 : 133 unité - volet 2 : 0 unité - volet 3 : 71 unités 	<p>n.d.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Issu du fonds de développement du Marché du Travail (FDMT) géré par Emploi-Québec. <p>Appuyer le développement d'initiatives locales novatrices qui visent l'acquisition d'habiletés et de compétences favorisant le retour au marché du travail de personnes sans emploi. Les projets qui peuvent avoir un effet de levier dans la communauté et favoriser la prise en charge locale sont priorités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'insertion ou la réinsertion socio-professionnelle des personnes sans emploi, sans soutien public du revenu, prestataire de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi et résidant sur le territoire du Centre local d'emploi associé au territoire. - Les projets doivent répondre aux besoins du milieu et, dans la mesure du possible, favoriser l'embauche locale; - Le partenariat est encouragé, de même que le caractère novateur des approches, des services ou des activités proposées; - La CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal agit comme expert-conseil ; la table ad hoc du Centre local d'emploi (CLE) du territoire sélectionne les projets. - personnes habitant les milieux de vie défavorisés du territoire, immigrants, minorités visibles, familles monoparentales, personnes prestataires de l'aide sociale, homme de 36 ans et plus prestataires de l'aide sociale, autochtones, jeunes en difficulté (16-35 ans). 	<p>Exemples de projets financés :</p> <p style="text-align: right;">:</p> <p>Foire de l'emploi dans Sainte-Marie</p> <p style="text-align: right;">:</p> <p>Mon quartier parmi les arbres</p> <p style="text-align: right;">:</p> <p>Ma santé mon avenir</p>	<p>À venir</p>